



COMMISSION DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES ETATS DE
L'AFRIQUE CENTRALE
COMUNIDADE ECONOMICA DOS ESTADOS DA AFRICA CENTRAL

BP 2112 Tél. (241) 01 44 47 31 Fax :(241) 01 44 47 32 – Libreville-GABON

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
(SERVICES DE CONSULTANTS)**

**PROJET D'AMENAGEMENT ET DE BITUMAGE DE LA ROUTE NDE-
DOLISIE ET DE FACILITATION DES TRANSPORTS SUR LE CORRIDOR
LIBREVILLE- BRAZZAVILLE PHASE 1**

N° d'AMI
Secteur
Prêt BAD
Don ITF
Numéro du Projet

: **AMI N° 02/CEEAC/COM/PR/CATI/STRFF/2023**
: Transports
: N° 2100150030694
: N° 5580155000401
: P-Z1-DB0-088

1. La République du Congo et la République Gabonaise ont reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) afin de couvrir le coût du Projet d'aménagement de la route de la route DOUSSALA-DOLISIE et de facilitation du transport sur le corridor Libreville - Pointe-Noire - Brazzaville, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ces prêts et Don pour financer les contrats de service d'un consultant (firme) pour la réalisation d'une étude des mesures d'atténuation des conflits Hommes-Eléphants.
2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent entre autres : (i) la réalisation pour la zone du projet, d'une cartographie des dynamiques sociales et environnementales à laquelle seront spécifiquement prise en compte les dynamiques de l'habitat et des interactions homme-éléphants ; (ii) réalisation de l'état des lieux des conflits homme-éléphant ; (iii) l'élaboration d'une stratégie appropriée de gestion des conflits homme-éléphant à partir des données législatives et règlementaires, les données socioéconomiques et démographiques ainsi que des données sur l'état des lieux desdits conflits ; (iv) la proposition d'un mécanisme souple d'assistance aux victimes des dégâts causés par les éléphants ; (v) l'élaboration de matériel d'information/communication/sensibilisation composé de « manuel technique » dédié aux responsables politiques, aux autorités chargées de conservation, aux vulgarisateurs, et de « manuel du paysan », décrivant les différentes stratégies possibles de (a) protection contre les éléphants, (b) mitigation (atténuation) du problème, (c) la promotion de la prévention du conflit homme-éléphant ; (vi) la proposition de la technique appropriée de communication sur les méthodes de prévention et d'atténuation de conflits homme-éléphant. La mission, à réaliser en deux phases, sera d'une durée de six (06) mois, incluant les périodes consacrées à la revue des livrables.
3. La Commission de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), ci-après dénommée « l'Organe d'Exécution, OE en sigle », invite les Consultants (Firmes) à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part du projet de le retenir sur la liste restreinte.
4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, édition de Mai 2008, révisées en Juillet 2012, disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.
5. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessus aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : **de 8 heures 30 à 15 heures 30, heure local (TU+1), du lundi au vendredi.**
6. Les expressions d'intérêt, rédigées en langue française, doivent être envoyées par courriel ou déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard **le 31 juillet 2023, à 15 heures, heure locale (TU+1) et** porter expressément la mention « **AMI N°02/CEEAC/COM/PR/CAT/STRFF/2023 – « Etude d'appui à la mise en œuvre des mesures d'atténuation des conflits Homme-Eléphant ».**

**COMMISSION DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES ETATS DE
L'AFRIQUE CENTRALE**

A l'attention du Commissaire à l'Aménagement du Territoire et Infrastructures
(Cellule de Coordination des Programmes d'Infrastructures et de Facilitation du
Transport)

A l'attention du **Coordonnateur Général des Programmes et Projets des
Transports,**

bakary.mahamat@ceeac-eccas.org

Libreville, Boulevard Triomphal .Ex Immeuble de la BEAC) – BP 2112 Libreville,
GABON,

Par courriel email : commission@ceeac-eccas.org ; bakary.mahamat@ceeac-eccas.org

Tél. : +241 01 44 47 31/+241 04 52 27 49

Le Président de la Commission


Ambassadeur Gilberto da Piedade VERISSIMO

